

BULLETIN
MUNICIPAL
2020
ville
Montwicz



Infos pratiques



Nouvelle installation

David Vacus, montvicquois et électricien de formation, s'installe sur la commune.

Il vous propose ses services en électricité du bâtiment (dépannage, rénovation, changement de circuits de prises ou de lumières). Il saura également vous présenter les nouvelles technologies en domotique (maison connectée)

N'hésitez pas le consulter au **06-26-10-38-55** et faire vérifier votre installation électrique pour votre sécurité. Il saura également vous conseiller en matière d'économie d'énergie.

Registre des personnes fragiles

Chaque année, le CCAS de Montvicq remet à jour le registre des personnes fragiles, isolées ou handicapées de plus de 65 ans qui en font la demande.

Ce registre facilite l'éventuelle intervention des services sanitaires ou sociaux en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid par la préfecture (ou COVID 19)

Pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Mot de l'équipe

Montvicquoise , Montvicquois

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme une année particulière, longue et contraignante et qui a fortement modifié nos repères habituels. Nous avons tous traversé des moments difficiles, mais nous avons pu aussi mesurer la chance que nous avons de vivre dans un village aussi plaisant avec un environnement aussi qualitatif que le nôtre.

La vente de nombreuses maisons à de jeunes couples illustre parfaitement cet engouement pour la recherche d'une meilleure qualité de vie. Notre école a largement bénéficié de cet attrait pour la commune puisque depuis la rentrée 6 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cependant le virus nous oblige collectivement à faire preuve de responsabilité. C'est ainsi que nous avons dû annuler un certain nombre d'événements qui jalonnent traditionnellement l'année (la fête patronale, Halloween, le repas des anciens). De même la cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu début janvier.

Le spectacle de Noël a, quant à lui, été maintenu mais sous une forme différente des années précédentes. En effet, c'est à l'école que les spectacles ont eu lieu et où le père Noël s'est rendu pour distribuer ses cadeaux. Nous remercions les enseignantes pour avoir accepté le concept proposé par la municipalité.

L'action municipale se poursuit : les élus et le personnel sont à l'œuvre au quotidien pour maintenir nos services, adapter le fonctionnement de l'école et l'utilisation de nos équipements aux directives de l'état. Nous remercions nos employés communaux pour leur professionnalisme, leur engagement et leur polyvalence que ce soit à l'école, à la cantine ou au secrétariat. Nous tenons également à remercier les agents techniques pour le travail effectué au cimetière et le long des routes cet automne.

Malgré ce contexte inédit, nous mettons en œuvre le programme que nous nous sommes fixés au début du mandat. Un véritable travail d'équipe se construit peu à peu. Le projet d'aménagement du parking de l'école débutera au printemps, projet ambitieux qui verra la construction d'un City Park, de deux terrains de pétanque et de jeux pour enfants. Parmi les investissements 2021 figurent également l'achat d'un nouveau véhicule pour les employés techniques et la poursuite du programme de voirie débuté en 2020.

En ces périodes de fêtes, nous avons souhaité égayer la place. La scène illuminée que vous avez pu découvrir, a été imaginée, conçue et installée par l'équipe municipale. Nous remercions les bénévoles qui ont permis la réalisation de ces décors : de la maquette à l'assemblage en passant par la découpe. Nous remercions également les Montvicquois, qui par leurs décorations et illuminations ont contribué à l'esprit de Noël.

En espérant avoir le plaisir de se retrouver pour partager de bons moments, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe municipale

Recensement citoyen

Nous invitons les jeunes de la commune qui fêtent leurs 16 ans à venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leur anniversaire.

Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille des parents.

L'attestation délivrée est nécessaire pour l'inscription à un certain nombre d'examens.

Le Conseil municipal

Séance du 23 mai 2020

Installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020.

Élection du maire et des adjoints et vote des indemnités.

Séance du 26 juin 2020

Vote du compte administratif 2019 des budgets primitifs de la commune et de l'assainissement 2020.

Vote du taux des taxes locales qui demeurent inchangés.

Taxe foncière : 9,20%

Taxe foncier non bâti : 32,48%

Vote des subventions aux associations qui malgré le contexte sanitaire restent stables.

Création d'un poste de contractuel au service technique suite à un départ en retraite.

Séance du 10 juillet 2020

Élection des grands électeurs qui représenteront le conseil municipal lors des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Ont été élus délégués titulaires :

- Magali Boulogne
- Thomas Lecras
- Steve Lidéo.

Ont été élus délégués suppléants :

- Eric Le Borgne
- Alexandre Panas
- Sébastien Turret.

Séance du 24 juillet 2020

Remise gracieuse et totale des indemnités de maire et d'adjoint quittant leur fonction.

Avis favorable au projet de porcherie Pitulat à Louroux de Beaune.

Désignation des membres de la commission des impôts directs. Une

liste de 24 personnes volontaires a été transmise à la direction départementale des finances publiques pour qu'elle choisisse douze personnes qui deviendront membres de cette commission.

Désignation d'un commissaire à la commission de contrôle des listes électorales.

Séance du 11 septembre 2020

Un accord de principe concernant le projet de City Park est voté afin de pouvoir prétendre aux subventions régionales dans le cadre du Bonus Relance.

Renouvellement du bail pour un an avec Orange pour l'antenne située Chemin des Caumartels.

Renouvellement de la convention RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).

Octroi d'une subvention à l'ADEM (Association de développement Economique de Montmarault) : Association qui accueille et aide les particuliers pour toutes démarches administratives (CAF-CPAM ...etc)

Séance du 30 Octobre 2020

Les futurs mariés montvicquois recevront de la part de la municipalité un cadeau d'une valeur de 50€, remplaçant le traditionnel vase.

Le tarif de la redevance assainissement sera de 1.10€/m³ avec un minimum de 40m³ facturé à compter de la facturation 2021.

Modification des statuts du SIESS (Syndicat Intercommunal de l'Équipe Scolaire et Sportif). Le regroupement du collège Ferdinand Dubreuil sur le seul site de Doyet implique une modification des statuts en transférant le

siège social à la mairie de Doyet.

Le transfert de compétence « Étude pour la revitalisation des centres bourgs » à la communauté de commune de Commentry-Montmarault-Néris est rejeté par le conseil.

Le conseil accepte le transfert « contingent SDIS » qui vise à la prise en charge par la communauté de commune de la subvention versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours. La communauté de commune répercutera la somme qu'elle va payer à notre place en la déduisant de l'impôt économique qu'elle nous reverse.

Le poste d'adjoint administratif titulaire au secrétariat devient un poste à temps complet.

Séance du 11 décembre 2020

Le conseil a adopté le projet d'aménagement du parking de l'école. Ce projet consiste à la création d'un City Park, de 2 terrains de pétanque, et de jeux pour enfants (Tyrolienne, petit mur d'escalade notamment). Autour seront disposés des tables et des bancs pour créer un espace de convivialité.

Les entreprises suivantes ont été choisies : La société Agorescape pour le City Park; Colas pour le terrassement; Altrad pour les jeux et le mobilier extérieur et enfin la société Meloux de Louroux de Beaune pour l'aménagement et l'accessibilité.

Le coût total du projet s'élève à 122 550€. Il sera subventionné à hauteur de 70% grâce à nos partenaires: L'Etat, le Conseil Départemental et la Région.

Le conseil a décidé de sanctionner d'une amende de 35€ tous les propriétaires qui ne ramasseront pas les déjections de leur animal.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Montvicq a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 01 juillet au 30 septembre 2019 au titre des dommages causés par les mouvements de terrain différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols (Publication au JO du 10 juillet 2020)

Une nouvelle demande de reconnaissance a été faite pour 2020.

Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation, il vous est rappelé que vous disposez d'un délai de dix jours, à compter de la



date de publication au journal officiel pour déposer auprès de votre compagnie d'assurance une déclaration de sinistre afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 modifiée.

Si vous êtes concernés et souhaitez être informés au plus vite, dès transmission par les services de l'État de cette publication, vous devez, soit adresser en mairie un courrier de signalement, soit, communiquer un numéro de portable pour qu'un message d'alerte vous soit envoyé le moment venu.

La bibliothèque

2020 aura été une année particulière pour la bibliothèque et les bénévoles qui l'animent, comme pour vous tous.

Nous vous accueillons à nouveau depuis le 02 décembre le mercredi de 10h à 12h dans le respect des gestes barrières.

Mais pour rester sur une note positive, nous avons un nouveau bénévole, Richard, qui est venu renforcer notre petite équipe, et nous l'en remercions vivement.

La porte reste ouverte à ceux ou celles qui souhaiteraient nous rejoindre, bien entendu et nous les accueillerons avec joie.

Pour rappel, sont en prêts : livres, CD et DVD de la Bibliothèque Départementale de l'Allier, ainsi que les livres du fond personnel de la bibliothèque.

Joëlle, Michel, Richard et Nicole



Vie de la commune

Départ à la retraite d'Alain et Luc

Le 09 septembre 2020, une petite réunion a été organisée en plein air, pour fêter le départ en retraite de nos deux agents techniques.

Alain Trillaud et Luc Petit Barrat ont quitté leur fonction d'agent technique respectivement le 30 juin et 31 mai.

Lors de son discours Mme le Maire a rappelé que chacun, élu ou montvicquois, a pu apprécier leurs compétences, leur disponibilité et leur goût du travail bien fait.

Mme le Maire leur a ensuite offert au nom de la commune de Montvicq un petit souvenir, en présence des personnes qui les ont côtoyés: élus, maire, et anciens maires, collègues de travail, personnel communal et bien sûr leur épouse.

Nous leur avons souhaité bonne retraite, bon vent et encore merci pour toutes ces années de disponibilité.



Arrivée de personnel

Laurent Jobert a rejoint la commune en tant qu'adjoint technique contractuel le 01 juillet 2020 .

Originaire et domicilié à Montvicq, il a acquis une solide expérience dans les multiples emplois qu'il a occupé auparavant.

Philippe Gauvin a, quant à lui, intégré la commune en contrat aidé, après avoir déjà travaillé à Montvicq pour des remplacements ces dernières années.

Anne Cathalifaud a rejoint le secrétariat en tant qu'adjointe administrative contractuelle le 15 octobre.

Elle remplace Hélène de Bouillé, qui suite à l'obtention d'un examen professionnel, a intégré la mairie de Montmarault après 20 années passées au secrétariat de la mairie .

Anne a auparavant travaillé à la mairie de Saint Eloy les Mines où elle a effectué des remplacements.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.



Philippe Gauvin et Laurent Jobert



Anne Cathalifaud

La Montvicquoise racontée par 2 petits participants



Ce matin, nous nous sommes levés de bonne heure afin de nous préparer.

Papa nous a demandé de bien déjeuner puisque nous allions participer à une marche dans le village.

Au début nous n'étions pas très motivés.

Puis nous sommes arrivés au lieu de rassemblement à l'ancienne gare où une atmosphère joviale et bonne enfant se dégageait déjà.

En route !!!!!

Il nous a été remis un carnet de route reprenant le tracé que nous devons effectuer et l'aventure commençait !

Nous ne connaissions pas le village sous cet angle : des chemins en pleine forêt, des montées, des descentes, des bois parfumés aux senteurs de verdure, des petits ruis-

seaux où l'on pouvait écouter le ruissellement de l'eau et surtout une ambiance très chaleureuse !

Après un ravitaillement bien copieux, nous avons continué la randonnée sous un ciel ensoleillé....

1 km à pied ça use, ça use.....Nous en avons parcouru 8 au total, représentant le circuit le plus court. Le circuit le plus long était de 13 km, beaucoup trop long pour nos petites jambes !

Le pot de l'amitié pour finir était la cerise sur le gâteau ! Nous nous sommes restaurés, et nous avons même pu profiter des jeux avec les copains.

L'année prochaine on va la refaire !

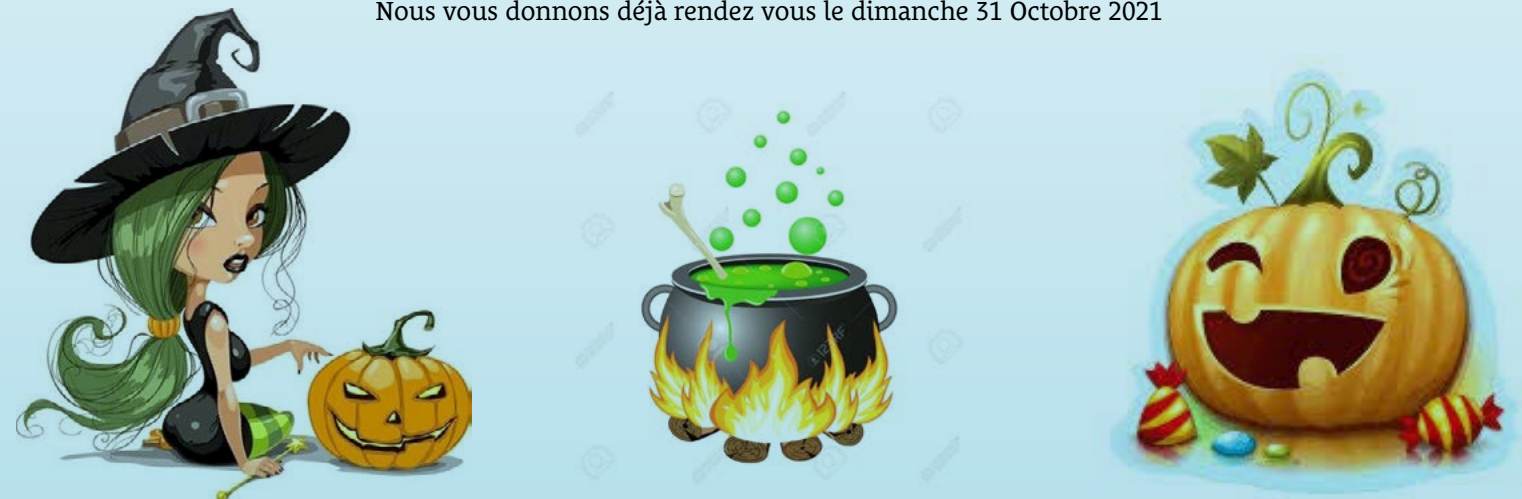
Allan et Jade

Halloween

Le samedi 31 octobre, la municipalité avait organisé un début de soirée intitulé « des bonbons ou un sort ou une soupe »

En raison du contexte sanitaire, cette manifestation a été interdite par la préfecture.

Nous vous donnons déjà rendez vous le dimanche 31 Octobre 2021



L'école

Remise de clefs USB aux futurs collégiens

Cette année, la municipalité a décidé d'offrir aux élèves de CM2 en partance pour le collège, non plus un dictionnaire, comme les années précédentes, mais une clef USB.

Après un petit goûter, pris sous le préau de l'école, les 10 élèves de CM2, entourés de leur professeur, Madame Magali Demars, se sont vus remettre par les élus, une clef USB, à l'effigie de la mairie de Montvicq.



Rentrée 2020-2021



Le 1^{er} Septembre 2020, les écoliers montvicquois ont repris le chemin de l'école.

L'école primaire a accueilli en cette rentrée une nouvelle directrice, Madame Marie Blanc, en provenance de Commentry et qui a en charge les élèves de CE2-CM1 et CM2.

Pour les autres niveaux, l'équipe enseignante reste inchangée: Virginie Aubert pour les élèves de CP et CE1 et Mme Isabelle Martinet pour les élèves de maternelle.

L'équipe enseignante est épaulée par Mme Véronique Chabaudie, Mme

Delphine Bougaret et ponctuellement par Mme Baudrier, agents communaux qui en cette période sont particulièrement sollicitées.

Notre école accueillera à la rentrée de janvier 66 élèves dont 6 inscriptions depuis les vacances de Toussaint.

Notre cantine rencontre toujours une réelle adhésion puisque environ 50 élèves la fréquentent tous les jours.

Mme Maria Lartigue, qui remplace actuellement Mme Nathalie Skobe conçoit les menus et élabore les plats sur place avec pour objectif d'utiliser au maximum des produits frais.

Le prix du repas est actuellement de 2.10€ et il n'a pas été augmenté depuis 2012.

Une revalorisation est donc envisagée pour la rentrée 2021.

La municipalité a effectué des travaux pendant les vacances scolaires: réfection du linteau de la porte d'entrée du grenier, pose de stores occultants et achat d'une machine à laver.

Nous avons également doté les écoliers montvicquois de plus de 6 ans de deux masques en tissu lors de la rentrée de Toussaint.

La magie de Noël à l'école

Les enfants ont commencé à ressentir l'excitation des derniers jours avant les vacances, qui ressemblait à s'y méprendre à celle des années précédentes.

Ils avaient des étoiles dans les yeux.



Le Père Noël sur la place

Cette année le Père Noël s'est rendu à l'école le jeudi 17 décembre pour distribuer leurs cadeaux aux écoliers.

Il leur a apporté des livres adaptés à leur âge et une calculatrice collège pour les CM2.



Le Père Noël avec les classes de maternelle



Le Père Noël avec les classes de CP et CE1



Le Père Noël avec les classes de CE2, CM1 et CM2

Le Père Noël a laissé à la mairie les cadeaux des petits Montvicquois non scolarisés à l'école.

Ils sont à leur disposition aux heures d'ouverture.

L'après-midi, après avoir dégusté le repas de Noël concocté par Maria, et conformément au protocole sanitaire, chaque classe s'est rendue l'une après l'autre dans la salle de motricité pour profiter du spectacle intitulé « Le périple de Marcabrun »



Ce spectacle met en scène un troubadour du Moyen Âge qui va traverser l'Europe de l'Est puis l'Asie à la recherche du secret de la soie.

Sur sa route, il croquera des instruments de musique traditionnelle qu'il fera découvrir aux enfants.



Que d'émotions pour Simon !

Les élèves de la classe des cp-ce1 ont assisté à un spectacle le vendredi 16 octobre à la salle des fêtes de Montvicq.
Voici leur petit résumé, raconté sous forme de dictée à la maîtresse à l'oral dans un premier temps puis recopié par les élèves à l'écrit et enfin illustré sous forme d'un dessin collectif.

Que d'émotions pour Simon !

Le cerf-volant de Simon

Le cerf-volant s'est envolé.

Simon va vers un très bel château.

Le centre des émotions était grand.

Simon va chercher le cerf-volant.

Il était derrière la cheminée.

Une dame a peur le cerf-volant.



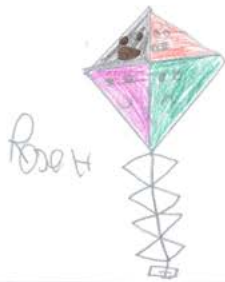
Elina

L'anniversaire de Coralie

La petite sœur de Simon était triste, il n'était pas là. Coralie ne voulait pas fêter son anniversaire malgré une belle table et des amis.

Simon était triste pour sa petite sœur Coralie et parce qu'il a perdu son cerf-volant.

Quand Simon est triste, l'émotimètre s'allume et une couleur apparaît : le bleu.

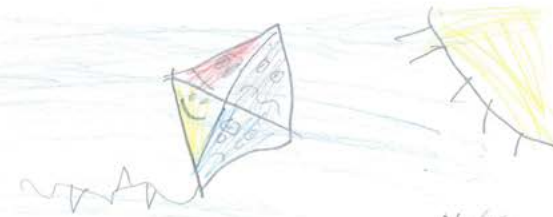


Simon et Coralie

À la fin, il a été très très content de revoir sa sœur.

Le centre des émotions a fait une chanson pour Simon et Coralie.

Le spectacle de Simon était génial !



NAÏ'S

Les émotions de Simon

Simon pose sa main sur l'émotimètre.

quand il a peur, l'émotimètre s'allume et une couleur apparaît : le rouge.

Simon a dit qu'il avait perdu son cerf-volant mais la dame Judith ne le croyait pas.

quand Simon est en colère, l'émotimètre s'allume et une couleur apparaît : le rouge.

Il a jeté un petit de crayon. Tout à dit à Simon de se calmer, la dame Judith a dit à Simon de se calmer.

Simon se sentait mieux après.



Simon a retrouvé son cerf-volant

Judith a bien voulu chercher le cerf-volant de Simon.

Quand Simon est content, l'émotimètre s'allume et une couleur apparaît : le jaune. Simon, à la fin, a retrouvé son cerf-volant. Il a pu retourner à l'anniversaire de sa sœur Coralie.



MÉLINE



La piste routière

Le jeudi 15 octobre 2020, les CM1-CM2 ont participé à la piste routière. Pour cela, les gendarmes de Vallon en Sully, Thomas et Christophe sont venus. Ils ont commencé à répondre à nos questions sur le métier.

La piste routière était en deux parties : une partie théorique et une partie pratique.

Au début, nous avons regardé une vidéo avec comme personnages Tom et Lila. Ils nous ont appris le code de la route et à nous déplacer à vélo.

Ensuite, nous sommes passés à la partie pratique. Pour cela, nous sommes allés sur le parking de l'école où ils avaient installé le parcours. Il n'était pas très facile. Il était composé de slaloms, de planches, d'objets à déplacer...

Tout le monde a réussi l'épreuve. Nous avons passé un bon moment !

Partie Maternelle

Avant les vacances, nous sommes allés voir un spectacle. Simon avait perdu le cerf-volant qu'il voulait offrir à l'anniversaire de sa sœur : il s'était envolé dans le Centre des émotions.

Là, Simon a découvert la peur, puis la colère, la tristesse avant d'avoir la joie de retrouver sa sœur et donc lui offrir le cerf volant.



Associations

Réunion des Associations le 15 septembre



Conformément à ses engagements, les élus ont convié les 12 présidents d'association à la Salle Multi Activités afin que chacun se présente.

Cette réunion a permis à certaines associations montvicquoises de se faire découvrir aux autres associations et aux élus (les Sarments ou l'Air Soft par exemple).

Ensuite la municipalité leur a renouvelé son soutien en terme financier et logistique mais a également tenu à rappeler certaines règles, notamment pour la location des salles communales.

Enfin dans chaque bulletin municipal un espace de libre expression leur sera réservé.

Association CATM et Veuves De Montvicq - Bézenet - Doyet - Deneuille Les Mines

Aux 1^{ère} et 2^è guerres mondiales, les hommes répondaient à une mobilisation générale pour défendre le pays de l'envahisseur.

Nous autres CATM (Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) nous étions appelés pour effectuer notre service militaire. Nous étions censés faire le maintien de l'ordre en Algérie, considérée comme un département français.

Le service militaire qui était d'une durée légale de 1 an fût allongé à 18 mois, mais nous avons été maintenus pendant 28 mois.

Dans les années 70, les CATM de retour se rassemblèrent en Associations pour revendiquer leurs droits légitimes, c'est-à-dire la reconnaissance d'être des anciens combattants à part entière avec l'obtention de la carte du combattant.

Notre association a vu le jour en 1977 et la fusion avec les associations existantes se mit en place avec le groupement des 4 communes. Nous dépendons d'une fédération départementale (bureau à Montluçon) et nationale à Paris. Nous sommes également sous l'autorité de l'ONAC.

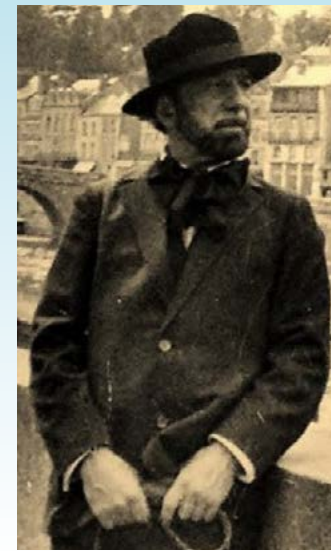
Nos statuts et la composition du bureau ont été déposés en sous-préfecture avec parution au JO. Notre siège social se trouve en mairie de Montvicq. Notre association rend un hommage intime et fraternel à nos trois camarades (2 à Bézenet, 1 à Doyet), originaires de nos communes, par un dépôt de fleurs sur leurs sépultures.

Les commémorations des journées du 08 mai et 11 novembre sont suivies avec beaucoup de respect. Elles se font en concertation avec les municipalités et les défilés avec les porte-drapeaux n'ont rien de folklorique car nous rendons un hommage aux personnes dont les noms sont gravés sur les monuments aux morts.

Cela s'appelle **le devoir de mémoire**.

Nous nous efforçons de rajeunir avec l'apport d'OPEX et de membres sympathisants. Notre hantise est bien entendue le prolongement du devoir de mémoire avec les porte-drapeaux.

Il ne faut pas oublier que ceux-ci sont des volontaires et titulaires, détenteurs d'un diplôme d'honneur délivré et signé par le ministre des anciens combattants.



Association Florane et son époque

L'association « Florane et son époque » a vu le jour à Montvicq, à la fin de 2016, à l'initiative de quelques passionnés. Son objectif : perpétuer le souvenir du peintre Louis Blanchard qui au soir de sa vie s'est retiré à Montvicq où il est enterré (1871-1939). Le but de l'association est de «réunir les amateurs du peintre, de le situer dans le genre artistique de son époque et de faire découvrir une partie de son œuvre par le biais d'expositions ». Qui était Florane ?

Florane était avant tout un peintre caricaturiste, durant la Belle Époque. Il illustra de nombreux journaux satiriques. Il fréquenta les plus grands peintres de Paris et était ami avec Toulouse Lautrec.

En 2017 : l'association a organisé une exposition à l'an-

cienne gare uniquement avec des œuvres de Florane et pour rehausser l'éclat de cette époque, un antiquaire avait exposé des œuvres d'Art nouveau et d'Art déco et à onze heures, quinze voitures d'avant-guerre arrivaient sur le terrain de la gare pour contribuer au succès de cette journée.

En 2018 : 2^{ème} exposition à la salle multi activités avec un nombre plus important de tableaux, des objets d'Art déco et d'Art nouveau et un peintre contemporain montluçon-nais de renom Emile Roméro.

En 2020 : Compte tenu des difficultés occasionnées par le covid 19 pour réunir les œuvres dispersées des particuliers collectionneurs des tableaux de Florane, l'association Florane et son époque a décidé d'annuler l'exposition du 15 Août 2020. En conséquence, l'exposition sera reportée au 15 août 2021.

2020 n'a pas été une année favorable aux expositions, néanmoins l'association, grâce aux contacts de possesseurs d'œuvres du peintre pense de plus en plus à la possibilité de créer un catalogue raisonné.

Montvicq a eu la chance d'avoir un artiste comme Florane qui a peint ses sous-bois et sa campagne, et nous comptons sur ses habitants pour reconnaître et nous signaler ses œuvres. Rendez-vous le 15 Août 2021.

ASM Montvicq



Calendrier Phase retour de L'ASM Montvicq

Dimanche 31 janvier 2021 :
Déplacement à Villebret (B)
à 15 heures

Dimanche 7 février 2021 :
à Montvicq contre Saint-Angel (B)
à 15 heures

Dimanche 21 février 2021 :
à Montvicq contre Huriel (B)
à 15 heures

Dimanche 28 février 2021 :
Déplacement à Hyds (B) à 13 heures

Dimanche 7 mars 2021 :
à Montvicq contre Nérès (A)
à 15 heures

Dimanche 21 mars 2021 :
à Montvicq contre Chamblet (B)
à 15 heures

Dimanche 11 avril 2021 :
à Montvicq contre Terjat (B)
à 15 heures

Dimanche 25 avril 2021 :
Déplacement à Bien-Assis Montluçon
à 13 heures

Dimanche 2 mai 2021 :
à Montvicq contre Désertines (D)
à 15 heures

Dimanche 9 mai 2021 :
Déplacement à Commentry (C)
à 15 heures

Dimanche 16 mai 2021 :
à Montvicq contre Villebret (B)
à 15 heures

Dimanche 30 mai 2021 :
Déplacement à Saint Angel (B)
à 13 heures

Les 6 matchs annulés en raison de la pandémie aux mois de novembre et décembre 2020 seront remis à des dates fixées par le district de l'Allier de Football.

Association des donneurs de sang

Organisée d'habitude en septembre à Bézenet, la collecte a été déplacée cette année à Doyet dans la salle Delta, afin de mettre en place les mesures imposées par les contraintes sanitaires liées à la pandémie comme le respect de couloirs de circulation et des mesures de distanciation. Dans ce contexte particulier, 51 donneurs ont répondu présents à notre grande satisfaction alors que la prise de rendez-vous préalable au don a fait craindre qu'elle ne décourage les bonnes volontés. Ainsi les 3 collectes que nous avons organisées cette année ont permis de recueillir plus de 150 poches de sang alors que les réserves sont au plus bas.

La remise du trophée décerné par l'union départementale aux communes de Bézenet, Doyet et Montvicq le 26 septembre dernier a ponctué cette fin d'année. En remet-

tant cette distinction aux maires, la présidente Chantal MAUME a ainsi souligné l'implication et l'attention portées depuis plusieurs années par les 3 collectivités pour favoriser l'activité de l'association et l'organisation des collectes notamment pour la mise à disposition de salles. Cette manifestation a permis au président Michel CAMUS de remercier les élus qui se sont succédés et de faire le point sur les actions menées sous sa présidence avec le concours des bénévoles de l'association.

Nous vous invitons d'ores et déjà à noter la date de la prochaine collecte qui aura lieu mercredi 20 janvier 2021 salle Delta à Doyet.

Réservation préalable sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

L'association « Les Sarments 3.0 »



L'association « Les Sarments 3.0 » n°W031002882, a son siège à Montvicq depuis 2012 et profite du dynamisme d'une dizaine de membres sans compter des personnes qui nous rejoignent sur certains événements.

Notre objectif est la reconstitution historique, sur une période définie, le XIII^e siècle (1210-1260 environ), une géographie ciblée, l'Auvergne et le Bourbonnais.

Pour ce faire, nous tentons de reconstituer, transmettre et partager la compilation des recherches que nous effectuons dans de nombreux domaines relatifs à la culture de cette époque : matériel militaire, civil ou religieux.

Notre démarche se veut rigoureuse et exclusivement fondée sur l'interprétation des sources archéologiques, statuelles et manuscrites contemporaines de la période étudiée. Nous nous référons également aux écrits d'his-

toriens et d'archéologues, voir même par des échanges directs.

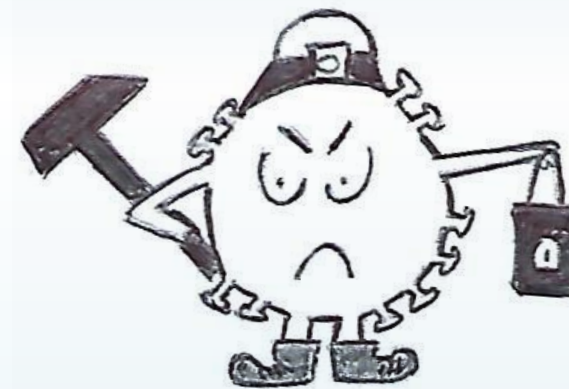
Nous expérimentons des techniques historiques pour recréer des objets, les utiliser pour valider ou non nos hypothèses initiales.

Par la suite nous pouvons rendre compte de l'ensemble de nos pratiques par le biais d'ateliers pédagogiques variés et en rapport avec nos recherches (cuisine, costumes, coutumes, art militaire, teinture, forge, textile et bien d'autres choses encore).

Nous participons à des manifestations historiques dans tout le pays mais aussi à l'international. Vous pouvez nous croiser lors des journées du patrimoine bien souvent puisque nous participons à mettre en valeur des sites historiques.

Monsieur Pacontent

L'équipe municipale vous présente Monsieur Pacontent, nouveau personnage qui apparaîtra dans nos bulletins et exprimera vos mécontentements.



**MARRE D'AVOIR DES
CONTAINERS À POUBELLES
PLEINS,
MA VOITURE RAYÉE
PAR LES RONCES,
DES CROTTES DE CHIEN
PLEIN MES CHAUSSURES
ET LES STATIONS
D'ÉPURATION BOUCHÉES**

La collecte des ordures ménagères

En mai 2016 le SICTOM a doté tous les Montvicquois et Montvicquoises de bacs de collecte marron (pour les ordures ménagères) et jaunes (pour les déchets recyclables).

Dans les zones inaccessibles aux camions, des bacs de regroupement ont été installés au bout des chemins. Ces containers sont exclusivement réservés aux résidents de ces chemins qui ne disposent pas de bacs individuels.

Si vous estimez que vos bacs sont trop petits vous pouvez en demander des plus grands en appelant le SICTOM au 0 800 03 30 03.

Le ramassage des déchets a lieu tous les quinze jours

Les mardis matin pour les déchets ménagers et les jeudis matin pour les recyclables.

Les points tri, pour le verre uniquement, se situent aux Bourdignats et Rue du Tacot.

La tritou mobile stationnera sur le parking de l'école pendant les vacances scolaires du 15 au 17 février 2021 et du 29 au 30 juillet 2021.

Déchetterie de Commentry :

Route de Colombier : 04 70 64 11 67

N'oubliez pas votre badge d'accès lors de votre visite.

Si vous n'en possédez pas encore, rendez vous au SICTOM Rue de Terrier à Domérat muni d'un justificatif de domicile ou sur cartes.dechetteries@sictomrm.fr

Entretien

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons sur les trottoirs ou des véhicules sur les chemins communaux.

Incivilités

Depuis cet été, des dégradations ont été constatées sur le site de la prise d'eau et sur les chemins de randonnée (rampe de sécurité cassée, panneaux de signalétique démontés...).

Combattre les incivilités et veiller à la tranquillité des habitants est l'une de nos priorités.

Déjections sur la voie publique

Certains propriétaires de chiens laissent leur chien faire leurs besoins sur la voie ou le domaine public. Merci d'utiliser les « toutounets » mises à disposition sur la place de l'église.

L'arrêté municipal du 11 décembre 2020 prévoit une amende pour tous propriétaires ne ramassant pas les déjections de leur animal.

Lingettes

Nous vous rappelons que les lingettes, même biodégradables, ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes pour le bon fonctionnement de vos stations d'épuration.



Joyeuses
Fêtes